DÉCOUVRIR ET RÉFLECHIR

PAX CHRISTI
& L'EDUCATION À LA PAIX

PAX CHRISTI FRANCE

PAX CHRISTI

Pax Christi est né en 1945 quand un groupe de Français et d'Allemands se réunirent pour prier et œuvrer en faveur d'une réconciliation et de la paix.

Aujourd'hui, c'est ce même esprit qui continue d'inspirer le Mouvement International Pax Christi, en réunissant des personnes d'origines et de cultures différentes qui élaborent et mettent en œuvre leur vision commune de la paix, de la réconciliation et de la justice pour tous.

Pax Christi est un mouvement catholique international, présent dans plus de 50 pays sur les cinq continents.

Avec un statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG), il est consulté par l'ONU, L'UNESCO, L'Union Européenne et le Conseil de l'Europe.

Section française de Pax Christi International, Pax Christi France est le mouvement de l'Église catholique qui invite à vivre la paix, à s'engager du point de vue personnel, civique, social et politique à différents degrés, selon les lieux de vie et les capacités de chacun.

Pax Christi France est organisé en provinces et en équipes locales.

PAX CHRISTI
FRANCE

A l'occasion des 75 ans de Pax Christi France, nous vous proposons par le biais de cette collection « Découvrir et Réfléchir » une série de livrets vous permettant de découvrir les actions de notre Mouvement ainsi que le travail de nos différentes commissions.

Nous espérons que ces livrets seront pour vous cher lecteur, une source d'inspirations et d'actions. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet, à lire nos autres publications : Journal de la paix (trimestriel) et Pax info (mensuel) afin de découvrir les différentes facettes de notre Mouvement.

Oser le dialogue et bâtir la paix entre personnes, peuples et nations !

DIALOGUE ET EDUCATION A LA PAIX

Promouvoir la paix est à la fois simple et complexe. Simple, car la paix peut être faite de gestes concrets dans notre vie quotidienne, complexe car elle résulte d'un équilibre entre de nombreux éléments qui ne sont pas idéalement stables.

Pour nous chrétiens, la promesse de la paix trouve son accomplissement dans la personne du Christ. Il a détruit le mur d'inimitié entre les hommes et les a réconciliés avec Dieu (Ephésiens 2, 14-16). « Je vous laisse la paix, c'est me paix que je vous donne… » (Jn 14,27). Cette paix est réconciliation avec le Père et réconciliation avec les frères. C'est le sens de cette phrase du Notre Père : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ».

Vouloir vivre en paix, c'est rechercher une relation apaisée avec soi-même, avec les autres, avec la création, avec Dieu. L'éducation à la paix concerne à la fois les personnes et les groupes sociaux. Aussi les actions portées par la commission sont orientées vers :

Le développement spirituel

La foi nous est donnée. Elle n'est ni le fruit de nos actions, ni de nos mérites. « C'est par la foi que le juste vivra » (Galates 3,11). Faire siennes les valeurs que le Christ nous propose, c'est progressivement s'affranchir de tous nos conditionnements biologiques, sociologiques, culturels… Cet affranchissement nous permet d'aller à la rencontre de l'autre.

La spiritualité chrétienne est une spiritualité de la paix. S'efforcer d'accueillir, au long de notre vie, l'amour que Dieu nous offre inlassablement, c'est déjà être artisan de paix.

La connaissance des conditions nécessaires pour que les groupes sociaux puissent vivre en paix

Pour les chrétiens, l'action de l'homme quand elle cherche à promouvoir la dignité et la valeur intégrale de la personne, la qualité de ses conditions d'existence, la rencontre et la solidarité entre les peuples et les nations est conforme au dessein de Dieu. La connaissance de la pensée sociale de l'Eglise (doctrine sociale) est ici une nécessité. « Avec sa doctrine sociale, l'Eglise se charge du devoir d'annonce que le Seigneur lui a confié. Elle concrétise dans les événements historiques le message de libération et de rédemption du Christ » (Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise n°63 ed. Cerf).

L'acquisition de savoir-être : communiquer sans violence, dialoguer

La communication non-violente est destinée à favoriser l'expression des sentiments, comprendre les situations, permettre d'élaborer des solutions. L'empathie est au centre de la démarche.

« Aimer, c'est promettre et se promettre de ne jamais employer à l'égard de celui qu'on aime la puissance » (Jean Lacroix cité par le Père VARILLON in « La souffrance de Dieu). Le Père Varillon ajoute : « il y a de multiples « puissances » depuis la séduction dont l'allure est innocente jusqu'à l'abjecte violence ». « Garde ta langue du mal et tes lèvres des paroles perfides » Psaume 33, 14.

Pour dialoguer, nous devons reconnaitre l'égale dignité des personnes, être capable de « suspendre notre jugement le temps de comprendre l'autre » (déclaration *conciliaire Nostra Aetate),* ne pas se revendiquer comme la mesure

du vrai et du bien. Il y a nécessité d'un effort de pensée qui gagne à être réalisé avec d'autres.

L'éducation à la paix « pour tous »

Compte tenu de l'augmentation de la violence dans la société française, de sa surmédiatisation et du phénomène de désinformation ;

Convaincus du fait que le citoyen doit avoir accès à des contenus lui permettant de se faire une opinion personnelle et d'aiguiser son sens critique face à une information qui peut être traitée de manière partielle, partisane ou émotionnelle (via les médias ou les réseaux sociaux);

Persuadés du fait que le message du Christ, qui redonne espérance, prône la non-violence et l'amour du prochain, doit être rendu plus accessible au grand public à travers un langage universel ;

Désireux de sensibiliser tout citoyen au fait que la paix possède une dimension à la fois extérieure et intérieure et que toutes deux sont également nécessaires et complémentaires pour le bien-être d'une société ;

Il ressort des discussions menées que la commission a un rôle important à jouer auprès du grand public (croyants ou non-croyants) pour apporter un regard nouveau sur des sujets d'actualité qui concernent le contexte national et sont objets de préoccupation pour tous les citoyens (puisque touchant à leur vie quotidienne).

Pour ce faire, la commission propose deux outils :
• Un programme « Paix et Société », qui regroupera toutes les productions d'analyse de ces enjeux (sélectionnés au préalable par la commission)

• Un programme « Paix et Spiritualité », qui regroupera des travaux visant à « éduquer » le citoyen dans la recherche de sa propre paix intérieure.

Propositions pour commencer l'année 2021-2022 :

Paix et Société : Le premier thème retenu pour le programme « Paix et Société » pour la période allant de la fin de l'année 2021 au début de l'année 2022 portera sur l'analyse et le traitement de la dichotomie « paix et sécurité » dans le cadre de la campagne présidentielle. L'objectif sera d'inviter le citoyen à s'interroger sur le choix du politique à mettre en avant le terme de « sécurité » pour parler des enjeux nationaux et d'encourager à davantage parler de la « paix » et de sa construction au sein de la société française, notre « maison commune ».

Paix et spiritualité : Le premier thème retenu pour le programme « Paix et Spiritualité » pour l'année 2021-2022 portera sur la prise de conscience des phénomènes d'emprisonnement et de conditionnement du cœur humain afin de mieux s'en libérer. L'objectif sera d'inviter le citoyen à prendre conscience de ce qui entrave sa liberté pour lui offrir des perspectives de libération qui s'inscriront dans un cheminement progressif engageant sa volonté.

D'autres thématiques pourront être proposées au cours de l'année 2021-2022 pour alimenter ces rubriques.

L'éducation à la paix « en milieu éducatif »

Fidèle aux engagements historiques de la commission dans le travail commun avec les établissements d'enseignement catholique ;

S'inscrivant dans la lignée des priorités définies lors des échanges du 20 avril 2021 précédents la rédaction de ce document ;

Conscients qu'il serait bénéfique et souhaitable d'initier une coopération avec des établissements publics accueillant des publics en difficulté ;

Soutenant l'idée qu'il est primordial de former les nouvelles générations au respect des droits humains et à l'amour du prochain dans des relations pacifiées,

il a été décidé qu'un deuxième axe d'action et de mise en pratique de la réflexion de la commission se concentrerait sur deux thèmes :

• Le développement des compétences psychosociales des élèves et/ou des enseignants (grâce notamment à la communication non-violente) en milieu scolaire, afin de favoriser la diffusion de comportements pacifiques et pacifiés et donner des outils aux enfants pour gérer au mieux leurs relations humaines dans toutes les sphères de leur vie future (familiale, professionnelle, ecclésiale, sociétale)

• le traitement de la question sociale au sein des établissements, incluant la sensibilisation aux principes de la doctrine sociale de l'Eglise et la résolution de conflits.

Propositions pour commencer l'année 2021-2022 :

Projet de promotion de la paix au sein des établissements d'enseignement catholique et non-catholiques d'Île-de-France : En vue de réactiver le réseau de contacts et d'élargir ce dernier auprès des établissements d'Ile-de-France, il a été proposé de monter un projet pilote de promotion de la paix dans une dizaine d'établissements scolaires d'Île-de-France, catholiques et non-catholiques, soutenu par des corps institutionnels comme l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe.

Le projet aurait pour objectif de promouvoir la paix en proposant aux établissements «un parcours de la paix» à inclure dans leur programme annuel (cours et événements), avec des propositions d'activités, de sélections de textes ou de thèmes pour les activités artistiques qui se pratiquent au sein des établissements.

Les thèmes proposés : Droits de l'Homme – diversité – citoyenneté – accueil de la fragilité – égalité garçon/fille – non-violence etc.

Le concept pourrait ensuite s'étendre à d'autres établissements hors d'Ile-de-France si le projet obtenait de bons résultats et suscite l'intérêt.

L'éducation à la paix « en milieu ecclésial »

Compte tenu du fait que Pax Christi bénéficie déjà d'un lien établi et de longue date avec le réseau national des paroisses de France ;

Etant donné qu'une grande partie du financement de l'activité de Pax Christi repose sur des quêtes annuelles ;

Ayant fait état du fait qu'actuellement le lien avec les paroisses est limité à l'envoi du Journal de la Paix et qu'il y aurait intérêt à le développer davantage ;

Bien conscients du fait que la Prière fait partie des intuitions fondatrices du Mouvement et qu'il est de la plus haute importance de la garder vivante et active pour soutenir le reste des activités, il est ressorti des discussions que les liens avec les paroisses pourraient être renforcés et approfondis au cours des prochaines années afin d'en faire des promotrices de paix dans leur région et dans leur contexte local auprès de leurs paroissiens.

Proposition pour commencer l'année 2021-2022 :

Projet de promotion de la paix pour les paroisses de France : L'idée sur laquelle repose le projet est de proposer aux paroisses en lien avec Pax Christi et désireuses de participer à l'effort de promotion de la paix (en profitant éventuellement du contexte de campagne électorale et de la montée de la violence dans la société pour éveiller l'intérêt) d'animer des temps forts liturgiques dédiés à la diffusion de la paix dans les cœurs. Le Journal de la Paix étant déjà un outil viable, financé et connu des paroisses, il pourrait être utilisé comme support principal de ce projet, en formulant des propositions de réflexion, d'animation et des activités de prières à destination des catéchistes, des prêtres responsables de groupes de jeunes etc, dans lesquelles la paix serait l'objet central. Les paroisses pourraient s'engager dans la célébration d'une messe pour la paix chaque année, dédier une heure d'adoration hebdomadaires à la paix. Pax Christi pourrait proposer de communiquer par la suite sur les activités menées dans une paroisse qui se serait particulièrement investie dans la promotion de la paix et récolter des témoignages.

A noter que le Mouvement des Scouts de France pourrait être un soutien pour développer les activités dans les paroisses d'Île-de-France.

L'éducation à la paix « un enjeu international »

Prenant en compte le fait que le Mouvement Pax Christi est international et qu'il a toujours traité de questions transnationales ;

Persuadés du fait que la paix est en elle-même un enjeu qui ne concerne pas que la France et qu'une réflexion à l'échelle européenne et sur les situations des pays en guerre est indispensable ;

Convaincus du fait que la réflexion sur la paix réalisée par la commission peut être enrichie par les apports de penseurs internationaux, il est ressorti des discussions que la commission pourrait participer à des projets de coopération transnationale, si ces derniers proposent et prévoient un approfondissement des notions clefs et fondatrices du Mouvement et qui serviraient à améliorer et alimenter le contenu diffusé auprès du grand public français et au sein du réseau Pax Christi.

Proposition pour commencer l'année 2021-2022 :

Projet de coopération transnationale entre chercheurs et professionnels de l'enseignement français, russes et ukrainiens : Compte tenu de la situation tendue dans le conflit opposant l'Ukraine et la Russie, deux pays aux portes de l'Europe, la commission pourrait initier et s'engager dans un projet de coopération transnationale qui réunirait des chercheurs et des professionnels de l'enseignement français, russes et ukrainiens, afin de construire une réflexion commune sur les notions de « réconciliation » et de « non-violence» dans le but de créer ensuite des outils pédagogiques (traduits et accessibles dans les trois langues) qui seront pratiqués dans des établissements scolaires dans les trois pays.

Outre le fait que des chercheurs de deux pays en conflit pourraient travailler ensemble et participer ainsi à l'effort de paix entre les peuples, la diffusion d'outils pédagogiques promoteurs de méthodes non-violentes encore méconnues dans l'enseignement ukrainien et russe pourrait également permettre de former les futures générations à un rapport plus pacifié vis-à-vis du conflit lui-même et vis-à-vis de la relation à l'autre.

www.paxchristi.cef.fr

accueil@paxchristi.cef.fr
01 44 49 06 36
5 rue Morère 75014 Paris

PAX CHRISTI

FRANCE